

L'exclusion économique : un premier crime

A partir de l'été 1940, des mesures antisémites sont mises en place par le gouvernement de Vichy et par les occupants allemands. Ces mesures excluent les 300 000 juifs de France socialement et économiquement.

Une succession rapide d'ordonnances et de lois anti-juives

17 juillet 1940 : Nul ne peut être employé dans les administrations de l'Etat s'il ne possède pas la nationalité française à titre originaire comme étant né de père français.

16 août 1940 : Loi qui conditionne la profession de médecin aux personnes de nationalité française né d'un père français ou naturalisé avant 1927.

10 septembre 1940 : Loi prévoyant la nomination d'administrateurs provisoires des entreprises privées de dirigeants et qui sont dans l'impossibilité d'exercer leurs fonctions.

27 septembre 1940 : ordonnances allemandes définissant le premier statut allemand des juifs et la dispositions de leurs biens par le gouvernement de Vichy et la désignation de leurs entreprises par une affiche spécialisée et obligatoire sur les vitrines.

3 octobre 1940 : les juifs sont exclus de la fonction publique, de l'Etat, de l'armée, de l'enseignement et de la presse.

27 mars 1941 : instauration du CGQJ (Commissariat Général aux Questions Juives)

16 juillet 1941 : Exclusion des avocats juifs

22 juillet 1941 : Immatriculation des entreprises juives. L'exclusion totale des juifs du commerce et de l'industrie ainsi qu'une nomination d'administrateurs du patrimoine juif.

19 août 1941 : Les juifs sont interdits d'exercer une profession ou d'occuper un emploi les mettant en contact avec le public.

17 novembre 1941 : Interdiction aux juifs de détenir d'autres immeubles que ceux qui sont destinés à leur habitation personnelle et à ceux qui servent exclusivement à l'exercice de la profession exercée par eux.

Ephraïm Moscovici, père de **Jean-Claude** et **Liliane Moscovici**, médecin de nationalité roumaine, sera interdit d'exercer sa profession et accusé d'exercice illégal de la médecine.

Lazar Moscovici, frère d'Ephraïm, médecin - lieutenant dans l'armée française, sera dénoncé au préfet. Ce dernier indiquera dans sa réponse au délateur :

« J'estime donc, pour ma part, qu'il serait inopportun de retomber dans les erreurs du passé et j'émet un avis nettement défavorable à la demande de M. (patronyme précédé d'aucun titre), israélite de plus célibataire, qui profiterait d'une nouvelle faveur imméritée pour léser la situation des véritables français. »

Extrait de « *Voyage à Pitchipoi* » de JC Moscovici.

(Finalement, **Lazar Moscovici** aura une « autorisation provisoire de deux mois renouvelable » lui permettant d'exercer sa profession mais sera déporté comme ses deux frères en juillet 1942).



Lazar et Liliane Moscovici devant la maison familiale de Vernoil en 1945.

Gaston Birgé, est un juif né à Neufchâteau, en 1890. Ancien combattant de 1914 à 1918, Chevalier de la Légion d'honneur et directeur de la Compagnie de l'électricité de l'Ouest. Il sera, conformément aux lois de Vichy, rétrogradé « conseiller technique » mais restera aux yeux de tous, le directeur.

Notons qu'il fut l'employeur de **Léo Bergoffen** et de son père en 1939.

En France, les biens des juifs, les commerces, les entreprises puis les biens immobiliers sont « aryanisés ».
C'est à dire, qu'ils sont vendus au profit du Gouvernement de Vichy ou des occupants allemands.

Les Statistiques des Juifs par profession montrent qu'au 1er Juin 1942 en Anjou,

345 des 400 juifs sont sans emplois.

En effet les quelques métiers autorisés sont ceux qui ne mettent pas les travailleurs juifs en contact avec la population non juive (tailleur d'habit à domicile par exemple)

Aron Borlant, père d'**Henri Borlant**, était à Saint-Lambert du Lattay l'un des huit tailleurs d'habit à domicile juif exerçant dans le Maine et Loire en 1942.



M. et Mme Borlant dans les années 20. Collection privée.

Statistiques des juifs par profession en 1942.
18W81 ADML.

© Archives départementales de Maine et Loire

Panneau 8 réalisé par Manele Zaouali, Gabrielle Laigneau, Julietta Lobjanidzé et Thibault Gonnord (1ère ES).
Mise en forme finale par un professeur. Lycée Henri Bergson, 2011.

Département de
MAINE-et-LOIRE
-:-:-:-

Situation au 1er Juin 1942

TABEAU II.

- Statistique des Juifs par PROFESSIONS -
-:-:-:-:-

Profession	Chiffre total	Masc.	Fem.	Nationalités	
				Français	Etrangers
Aide géomètre	1	1			1
Ajusteur	2	2			2
Ouvrier Bijoutier	1	1			1
Carbonisateur	1	1			1
Chapelier	2	2			2
Comptable	1	1		1	
Gordonnier	2	2		1	1
Couturière	2		2		2
Cultivateur	9	6	3	4	5
Docteur en médecine	5	5		3	2
Ebeniste	1	1			1
Employé de bureau	3	1	2		3
Horloger	2	2		1	1
Infirmière	1		1		1
Ingénieur	4	3	1	1	3
Interprète	1	1			1
Journalier	5	5		2	3
Mécanicien	2	2		1	1
Peintre	1	1			1
Sans profession	345	136	209	226	119
Sténo-dactylographe	1		1		1
Tailleur d'habit	8	8		1	7
TOTAL.....	400	181	219	241	159